

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le 
ID : 080-218006609-20230706-DEL_06_060723-DE

Séance du 6 juillet 2023

Délib. n° 06/060723

L'An deux mil vingt trois, le trois mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 7

Pouvoir(s) : 2

Date de convocation :

15/06/2023

Secrétaire de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mr DEVAUX Maxime	Mme SZAREK France
Mme GRIMAUX Brigitte		

Absent(s) excusé(s) : Mme LESTURGEZ Mylène, Mme LECAT Vanessa,
Mr BURLAT Julien, Mme GRIFFON Brigitte

Pouvoir(s) : Mme LECAT Vanessa à Mr BURLAT Julien
Mme LESTURGEZ Mylène à Mr LEPOIX Pierre

**Objet : Modification de la régie pêche – Ouverture d'un
compte de dépôt de fonds au Trésor**

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que les paiements par chèque bancaire effectués par les locataires de ponton de pêche sont actuellement traités par la trésorerie de Montdidier.

Désormais, la trésorerie de Montdidier demande aux régies que ces chèques soient envoyés au centre de traitement de Lille.

Pour ce faire, il est nécessaire d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise le Maire à faire le nécessaire auprès de la trésorerie de Montdidier pour demander l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

